



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDAT(E)S AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis plus de 50 ans, l'ASPONA intervient auprès des administrations ou de la justice, et mobilise ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, les mobilités douces, la réduction du bruit, la qualité de l'eau et de l'air, etc.

Comme elle l'a fait en 2014 et 2020 (<http://aspona.org/Elections2020.htm>), elle interroge ce printemps les candidat(e)s aux élections municipales dans les 9 communes qu'elle suit : *Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès, Sospel, La Turbie* pour connaître leurs projets. Elle publiera toutes les réponses reçues sur son site. A toutes fins utiles, elle a déjà collecté des données statistiques comparables (INSEE) sur certaines évolutions depuis 2011 (<http://aspona.org/Elections2026.htm>).

Prénom et nom : Alexandra MASSON

Commune : MENTON

24 février 2026

Notre programme pour Menton repose sur une gestion structurée et durable de l'environnement et du cadre de vie.

Nous fixerons un objectif clair : faire de Menton une ville « zéro plastique en mer ». Les plastiques à usage unique seront interdits lors des événements et des fêtes municipales. La réduction des déchets plastiques dans l'espace public sera organisée de manière progressive et encadrée.

Nous mettrons en place un véritable Plan Ville-Jardin. Il débutera par un audit complet de l'ensemble des jardins municipaux. La gestion sera harmonisée et inscrite dans un programme pluriannuel d'investissement et d'entretien. Une signalétique claire sera installée et l'accessibilité améliorée. Les jardins seront intégrés dans une stratégie touristique cohérente. Une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO sera étudiée afin d'inscrire cette démarche dans un cadre d'exigence durable.

Un plan de plantation de 1 000 arbres sera engagé sur la durée du mandat. Les plantations concerneront le bord de mer, les écoles, les rues et les différents quartiers. Chaque arbre supprimé devra être remplacé. Le citronnier sera réintroduit dans l'espace public afin de renforcer l'identité paysagère de la ville.

La propreté urbaine fera l'objet d'un contrôle renforcé. Les opérations de désherbage seront planifiées régulièrement et le nettoyage adapté aux réalités saisonnières. Les prestations seront évaluées de manière continue.

Le Parc du Pian sera rénové à partir d'un diagnostic technique précis. Un plan de réaménagement paysager et de remise à niveau des équipements sera mis en œuvre, accompagné d'un programme d'entretien pérenne.

La filière du Citron de Menton sera soutenue par la plantation de bigaradiers destinés à servir de porte-greffes, ainsi que par la mise en place de serres protégées contre les parasites. Un accompagnement technique sera assuré pour renforcer l'IGP.

Enfin, une politique structurée de gestion de l'eau sera engagée. Elle comprendra le déploiement d'un arrosage intelligent, la modernisation des réseaux, la récupération des eaux de pluie et la réutilisation des eaux usées traitées pour le nettoyage de l'espace public.

L'objectif est simple : assurer une gestion rigoureuse, améliorer durablement le cadre de vie et préserver le patrimoine végétal et paysager de Menton.

Pour rappel, nos questions étaient :

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – Limiter le réchauffement climatique en zone urbaine et supprimer les puits de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...) ainsi que réduire les pollutions lumineuses (bord de mer) ?

2 – Réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et rénovation des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, ...) / Encourager la production d'énergies renouvelables (solaire, thalassothermie, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation ?

3 – Sécuriser et promouvoir les mobilités douces (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) par des aménagements adaptés (pistes cyclables) et des limitations d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé publique ?

4 – Engager les activités balnéaires dans la transition écologique et préserver le littoral (zéro plastiques, qualité des eaux de baignade, ports actifs en biodiversité, zéro artificialisation, limitation de certaines pratiques polluantes, limitation du trafic des paquebots de croisières ...) ?

5 – Accroître l'autosuffisance alimentaire de la commune, préserver le foncier agricole (garantir le zéro artificialisation nette, ...) et assurer un approvisionnement local et bio dans la restauration collective (cantines scolaires, EHPAD, ...) ?

6 – En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF, que comptez-vous faire pour préserver la ressource en eau (approvisionnement, distribution, maîtrise de la consommation, solutions fondées sur la nature) ?

7 - Plus précisément, pour la commune de MENTON, que prévoyez-vous pour ?

- L'adaptation du « Plan de masse de l'îlot des Sœurs Munet (UMc) », qui sera prochainement soumis à DUP, afin de réduire les hauteurs pour limiter les nuisances pour les riverains (<http://aspona.org/pdf/CommuniqueAvisASPONASoeursMunet.pdf>)
- La réhabilitation du Plateau Saint-Michel et le devenir de l'ancienne auberge de jeunesse (<http://aspona.org/CampingStMichel.htm>)
- L'arrêt du démantèlement de l'ancien centre de vacances Latounerie (« Plan de masse UMa » avec un risque d'atteinte aux paysages et de construction de plus de 300 logements nouveaux)